

Jean-Luc PERAT
Député-Maire
Conseiller Général

Monsieur Bernard DUBREUIL
Recteur de l'Académie de Lille

Cité académique Guy DEBEYRE
20, rue Saint-Jacques – BP 709

59033 LILLE CEDEX

Canton d'Avesnes sur Helpe Nord

Avesnes sur Helpe
Bas Lieu
Beugnies
Dompierre sur Helpe
Douriers
Felleries
Haumont Waudrachies
Ficoursies
Ramousies
Saint - Aubin
Saint-Hilaire-sur Helpe
Sémeries
Sermousies
Taisnières-en-Thiérache

Canton d'Avesnes sur Helpe Sud

Avesnelles
Beaurepaire-sur-Sambre
Boulogne-sur-Helpe
Cartignies
Étrœungt
Floyon
Grand Fayt
Haut Lieu
Larcuillies
Marbais
Petit Fayt
Rainsars
Sains du Nord

Canton d'Hautmont

Beaufort
Bousières sur Sambre
Étaibes
Hautmont
Limont Fontaine
Neuf Mesni
Saint Rémy du Nord

Canton de Landrecies

Bousies
Croix Catuau
Fontaine au Bois
Forest an Cambrésis
Landrecies
Le Favril
Maroilles
Pieux au Bois
Ponches
Robersart

Canton de Solre le Château

Aibes
Beaumeux
Bérailles
Bousignies sur Roc
Choisies
Clairfayts
Cousoie
Dimachaux
Dimont
Eccles
Hestrud
Las Fontaine
Liesies
Sars Poteries
Soira le Château
Soirinnes

Canton de Trélon

Anor
Baives
Epe Sauvage
Féron
Fourmies
Glaçon
Moistier en Fagne
Ohain
Trélon
Wailers en Fagne
Wignehies
Willies

Objet : Structure pédagogique 2008 dans le district de l'Avesnois

Nos Références : Dossier suivi par Sébastien Hausemont, Assistant Parlementaire

Pièce jointe : Néant

Monsieur le Recteur,

Je souhaite par la présente vous faire part de ma très vive inquiétude, teintée d'une dose d'incompréhension, devant l'évolution de la structure pédagogique prévue pour 2008 dans les district de l'Avesnois.

La réduction arbitraire du nombre de fonctionnaires, nous le savions, représente l'alpha et l'oméga de la politique simpliste menée par le gouvernement actuel. Mais le manque total de vision et de stratégie à long terme avec lequel elle semble devoir être appliquée sur notre territoire évoque une véritable décimation romaine, aveugle et brutale.

Ce ne sont pas en effet uniquement des postes d'enseignants que l'on supprime mais des sections entières d'enseignement que l'on raye de la carte. Le déménagement du territoire s'intensifie et sa désertification semble être le but recherché. Plus choquante encore est la nature des filières que l'on sacrifie, qui, loin d'être en perte de vitesse tant au niveau de leur effectif que de leur pertinence économique, sont au contraire des axes forts de développement présents et futurs.

Au lycée Jessé de Forest d'Avesnes-sur-Helpe, par exemple, ce seraient deux demi-sections de 1ère STG, une de terminale STG option « mercatique » ainsi que le BTS « Assistant de direction » et le CAP des métiers de l'hôtellerie-restauration qui disparaîtraient à la rentrée 2008.

Ces sections ont en commun d'avoir leur effectif au complet, et ce, de manière durable. Prés de 60 élèves de seconde ont, par exemple, émis le souhait d'être orientés en 1ère STG l'année prochaine.

De plus, elles représentent des formations courtes, professionnalisantes et offrant de bonnes perspectives d'insertion à leur sortie. De ce fait, elles attirent en majorité des populations locales, souvent d'origine modeste qui y trouvent un outil précieux de progression sociale et économique.

Pour me contacter

Permanence de Monsieur le Député 28 avenue de la gare 59440 AVESNES SUR HELPE ☎ 03 27 57 01 57 ☎ 03 27 57 05 10
www.perat.fr contact-depute@perat.fr
Ou à l'Assemblée nationale 126 Rue de l'Université 75355 PARIS 07 SP

Enfin, il est très difficile à comprendre que l'on supprime des formations à vocation tertiaire alors que, d'une part, l'Avesnois, le constat est public, manque de personnels administratifs, et que, d'autre part, Avesnes-sur-Helpe a justement tourné son développement économique vers le secteur des services.

Le cas de Jessé de Forest n'est pas isolé, tous les établissements de Sambre-Avesnois semblent touchés. A Fourmies, au lycée Camille Claudel, le BTS Traitement Thermique des Matériaux serait ainsi menacé.

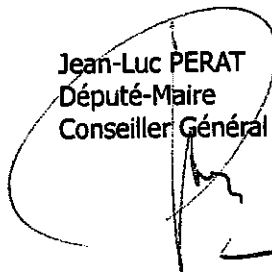
La Sambre-Avesnois, vous le savez, est un territoire économiquement convalescent et fragile qui cumule encore de nombreux handicaps. Le manque de formation et la faible mobilité de beaucoup de ses habitants en sont deux exemples. Si ces sections venaient à fermer, cela ne ferait qu'aggraver cette situation en fermant brutalement la porte des études à des dizaines de jeunes qui ne pourront aller les poursuivre ailleurs. Ce serait, pour l'Education nationale, renoncer à toutes ses missions et responsabilités.

Pourtant, je suis convaincu que d'autres choix sont possibles. A l'échelle de notre bassin de vie, une architecture cohérente, efficace et efficiente peut être mise en place. Une politique ambitieuse visant l'égalité des chances et le développement humain peut et doit exister.

Je vous propose de nous rencontrer pour y réfléchir ensemble. Je reste à cet effet à votre entière disposition afin de convenir d'un rendez-vous.

Dans l'attente de nous rencontrer, je vous prie de croire, Monsieur le Recteur, en l'expression de mes sentiments respectueux.

Jean-Luc PERAT
Député-Maire
Conseiller Général



Pour me contacter

✉ Permanence de Monsieur le Député 28 avenue de la gare 59440 AVESNES SUR HELPE ☎ 03 27 57 01 57 ☎ 03 27 57 05 10
🌐 www.perat.fr ✉ contact-depute@perat.fr
Ou à l'Assemblée nationale 126 Rue de l'Université 75355 PARIS 07 SP